

**Procès Verbal de La Commission des Grands Projets**

Réunion du : 27 MARS 2014

3<sup>ème</sup> Examen

Province : Sétif  
 Commune : oulet MIRGH  
 Nature du projet : lotissement TAOUSS  
 Situation : oulet MIRGH  
 Références Foncières : TF 4501/11  
 Pétitionnaire : Brahim TAOUSS  
 Maître d'œuvre : Kennas El Mostafa

**Avis de la Commission Mixte**

Vu le projet présenté  
 Vu la nouvelle venant présentée  
 - Revue les références foncières sur cartouche.  
 - Affecter les PDC par le tableau de contenance.  
 - présenter le cahier des charges  
 - présenter le dossier technique VED.  
 - Recueillir l'avis de la P.C  
 - coter les cours.  
 Remarque: Satisfaisant

DC, observer q' l'alignement des voies

COMMUNE	
PROVINCE	
A.U.S.	
R.A.D.E.E.C/O.N.E.P	
O.N.E	
D.P.A	
D.R.E.T/ D.P.E.T	
PROTECTION CIVILE	
AUTRES SERVICES:	

Le projet concorde graphiquement avec le tracé des voies d'aménagements. Toutefois, la Commune doit veiller au respect de l'alignement des voies, aux droits des tiers, et à la stabilité des constructions mitoyennes.